



SPL-Xdemat
Société Publique Locale
au capital de 198.989 euros
Siège social : 2 Rue Pierre LABONDE – 10000 TROYES
749.888.145 RCS TROYES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée générale annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2017 constitue le sixième exercice social de notre société.

Le volume d'activité de cet exercice s'est révélé en terme de facturation, en concordance avec nos prévisions. A la clôture de l'exercice, nous avons la satisfaction de compter 1 476 actionnaires (ils étaient 1 244 à la clôture du précédent exercice soit 18,65 % d'augmentation) répartis de la manière suivante :

- AUBE : 486 (au lieu de 513 soit 5,26 de diminution compte tenu des dissolutions de petits syndicats et de la fusion de certaines intercommunalités) avec en instance, 1 prêt d'actions
- MARNE : 235 (au lieu de 188 soit 25 % d'augmentation) avec en instance, 8 prêts d'actions
- ARDENNES : 203 (au lieu de 131 soit 54,96 % d'augmentation) avec en instance, 16 prêts d'actions
- HAUTE MARNE : 339 (au lieu de 286 soit 18,53 % d'augmentation) avec en instance, 9 prêts d'actions
- AISNE : 133 (au lieu de 89 soit 49,44 % d'augmentation) avec en instance, 7 prêts d'actions
- MEUSE : 53 (au lieu de 35 soit 51,43% d'augmentation) avec en instance, 12 prêts d'actions
- VOSGES : 26 (au lieu de 1 soit 2 500 % d'augmentation) avec en instance, 23 prêts d'actions
- MEURTHE-ET-MOSELLE : 1 actionnaire avec en instance, 103 prêts d'actions.

Les Départements actionnaires ont ainsi consenti 179 prêts d'actions en vue de l'entrée prochaine de début 2018.

La société SPL-Xdemat a donc travaillé en 2017 pour **1 655 collectivités ou groupements de collectivités (contre 1 410 en 2016 soit une augmentation de plus de 15 %)**.

Les utilisateurs ont pu, durant l'exercice :

- continuer à bénéficier des outils de dématérialisation déjà proposés en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 à savoir Xmarchés (plate-forme de dématérialisation des marchés publics), Xactes (télétransmission au contrôle de légalité), le certificat électronique de signature, Xelec (gestion dématérialisée des listes électorales, pour les communes), Xfluco (Indigo ou Hélios (télétransmission des flux comptables)), Xsip (système de paiement par carte bancaire) et Xopticar (outil de suivi des bus scolaires dans le cadre de la compétence transports des Départements), Xsare (accusé de réception électronique), Xcélia (archivage électronique intermédiaire), Xparaph (parapheur électronique version 2), Xpost-it (alerteur des actions en attente pour les applications utilisées), Xsacha (outil d'archivage électronique), Xconvoc (la convocation dématérialisée avec le module supplémentaire de génération électronique des délibérations), Xrecensement (le recensement citoyen obligatoire), Xtdt (tiers de télétransmission homologué), Xfactures (facturation électronique, version 1), Xpassfam (portail des assistantes familiales pour la gestion des agréments, de dématérialisation des bulletins de liaisons, les demandes des frais de transport et la gestion de circuit de validation des congés), Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre les collectivités et les citoyens conformément à l'obligation fixée par l'ordonnance du 6 novembre 2014), Xwork (relations dématérialisées entre personnes publiques comme une communauté de communes et ses communes membres), Xsave (solution de sauvegarde déportée),
- bénéficier de nouveaux outils de dématérialisation en 2017 à savoir Xexchanges (espace d'échanges de fichiers), Xsms (outil de gestion d'envois de SMS à la demande) et Xhost (gestion des transports scolaires des élèves handicapés), ainsi que de nouvelles fonctionnalités pour Xactes (télétransmission au contrôle de légalité), Xparaph (parapheur électronique version 3 + version mobile), Xfactures (facturation électronique, version 3) et Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre les collectivités et les citoyens version 2).

Si le Département de l'Aube contient à ce jour le plus grand nombre d'actionnaires et d'utilisateurs, nous avons constaté une augmentation au fur et à mesure des adhésions, des collectivités actionnaires situées sur le territoire des autres Départements.

Pour rappel, le capital social de SPL-Xdemat est de 198 989 € divisé en 12 838 actions.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société a effectué des activités de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé pour une somme de 109 014 € concernant les outils de dématérialisation suivants :

- Dans leur totalité (outils terminés en 2017 et mis à disposition des actionnaires) :
 - o Xexchanges (espaces d'échanges de fichiers),
 - o Xsms (outil de gestion d'envois de SMS à la demande),
 - o Xactes (télétransmission au contrôle de légalité - migration technique),
 - o Xfactures (facturation électronique - version 3),
 - o Xparaph (parapheur électronique – nouvelle version),
 - o Xcontact (gestion des relations dématérialisées entre collectivités et citoyens – version 2),
 - o Xpassfam (portail des assistantes familiales – nouvelle version et personnalisation pour les Ardennes),
- et seulement, pour partie, à finaliser en 2018 :
 - o Xhost (outil de gestion des transports scolaires d'élèves handicapés),
 - o Xorcas (outil de recherche de créances du département au titre de l'aide sociale, en lien avec les notaires),
 - o Xenquête (dématérialisation des enquêtes publiques lancées par les collectivités pour leurs différents projets)

Seuls les jours de développement ayant abouti à la mise à disposition de nouveaux outils en 2017 ont été amortis comptablement dans le bilan au 31 décembre 2017 et ont valorisé l'actif immobilisé à hauteur de 108 254 €.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les résultats encourageants des six premiers exercices sociaux nous ont amené à bâtir un budget prévisionnel basé sur un chiffre d'affaires net de l'ordre de 822 755 €.

Notre développement devrait principalement être basé sur l'augmentation d'actionnaires sur les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Haute Marne et de la Marne, de la Meuse, des Vosges, mais surtout de Meurthe-et-Moselle dans la continuité des chiffres de 2017. Le Département de l'Aube ne devrait compter aucun nouvel actionnaire, l'Aube ayant atteint un taux d'adhésion proche de 100 %.

Début mars 2018, le nombre d'actionnaires s'élevait déjà à 1 746 actionnaires soit déjà une augmentation de 18,29 % par rapport à l'année 2017 (base au 31 décembre 2017 : 1 476).

Par ailleurs, notre gamme d'outils de dématérialisation va encore s'étendre à compter de 2018, voire début 2019 avec la mise à la disposition des actionnaires, de Xregie (gestion dématérialisée de régies mises en place au sein de collectivités actionnaires), Xcorde (gestion documentaire GED), Xorcas (outil de recherche de créances du département au titre de l'aide sociale, en lien avec les notaires) et Xenquête (dématérialisation des enquêtes publiques lancées par les collectivités pour leurs différents projets), ainsi que de nouvelles fonctionnalités pour Xmarchés (à travers le dispositif MPS, la plate-forme unique côté administration et le développement du DUME, le dépôt automatique dans Xactes, espace dédié aux entreprises), pour Xactes (prise en compte de nouvelles spécifications du MIAT et de demandes fonctionnelles des actionnaires), pour Xparaph, Xconvoc, et Xcontact (une nouvelle version avec de nouvelles fonctionnalités), pour Xelec (développement d'une interface avec le fichier national d'électeurs imposé à compter du 1^{er} janvier 2019 par le MIAT), pour Xpost-it (développement d'une version mobile), pour Xsacha (demande de restitution d'un document dématérialisé aux archives départementales), pour Xcontact (création d'une version mobile pour permettre par exemple, aux usagers de signaler un problème rencontré au quotidien), pour l'ensemble des outils, leur mise en conformité avec le nouveau règlement général de la protection des données (RGPD) et enfin, pour le portail de la société SPL-Xdemat accessible par l'ensemble des actionnaires, développement de graphisme et création d'une nouvelle application : déclaration et suivi des incidents.

Devrait également être développé par la société au cours de l'année 2018 en vue de leur mise à disposition en 2019, un nouvel outil à savoir Xplanning (outil de gestion dématérialisée des rendez-vous) ainsi que le cas échéant, d'autres outils en cas de décisions du Conseil d'administration en cours d'année.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L 441-6-1 al.1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Exercice clos le 31 décembre 2016 (pour rappel)

	TOTAL en €	0 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	+90 jours
Fournisseurs	9 633,97 €	9 633,97 €	0	0	0
France	9 633,97 €	9 633,97 €	0	0	0
Etranger	/	/	/	/	/

* Factures datées de 2016 mais reçues en 2017

Exercice clos le 31 décembre 2017

	Article D.441 – 1.1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 – 1.2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (facultatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	4						55					139
Montant total des factures concernées h.t.	8 168,66						14 105	6 540,50	1 645	607,50	28 478,10	37 271,10
Pourcentage du montant total h.t. de l'exercice	1,34											
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							1,80	0,83	0,21	0,08	3,63	4,74
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	o Délais légaux : (préciser) 30 JOURS						o Délais légaux : (préciser) 30 JOURS					

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Il convient de préciser que, s'agissant du sixième exercice social, un comparatif est possible avec l'année précédente.

	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016	Variation 2016/2017	Exercice précédent au 31/12/2015 pour mémoire	Exercice précédent au 31/12/2014 pour mémoire
Chiffre d'affaires H.T.	785 486 €	619 105 €	166 381 €	411 560 €	391 856 €
Total des produits d'exploitation	930 971 €	634 231 €	296 741 €	411 563 €	391 862 €
Charges d'exploitation de l'exercice	886 217 €	646 919 €	239 298 €	408 757 €	362 734 €
Résultat d'exploitation	44 754 €	- 12 689 €	57 443 €	2 806 €	29 128 €
Résultat financier	6 286	5 502 €	785 €	4 673 €	2 038 €
Résultat exceptionnel	17 249	22 009 €	- 4 760 €	17 249 €	- 40 286 €
Impôts sur les bénéfices	19 121 €	4 674 €	14 447 €	8 167 €	- 3 027 €
Total des charges	905 339 €	651 593 €	253 746 €	416 924 €	399 993 €
Résultat net	49 169 €	10 148 €	39 020 €	16 562 €	- 6 093 €

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 992 992 € (au lieu de 814 803 € au 31 décembre 2016, 644 747 € au 31 décembre 2015 et 548 722 € au 31 décembre 2014) soit une variation de 178 189 € par rapport au 31 décembre 2016.

Ces variations et donc le résultat net s'expliquent par un nombre toujours croissant de collectivités actionnaires de la société, avec une augmentation de près de 15 % en 2017.

Ce bilan fait apparaître au 31 décembre 2017, 303 609 € de capitaux propres (au lieu de 271 689 € au

Il mentionne également un total de dettes de 689 383 € au 31 décembre 2017 (au lieu de 543 114 € au 31 décembre 2016) soit une variation de 146 269 € (26,93 %) correspondant pour plus de 80 %, au montant à rembourser aux Départements pour le nombre de jours de travail de leurs agents mis à disposition de la société. Ce remboursement n'intervient qu'au premier semestre de l'année N+1 et représente la plus grosse dépense de la société (566 296 € en 2017 au lieu de 441 842 € en 2016). L'augmentation de cette dépense se justifie par un accroissement du nombre de jours consacrés à la maintenance compte tenu de l'augmentation du nombre d'actionnaires croissants et de l'utilisation des outils de dématérialisation de plus en plus nombreux. Les 18 % restant correspondent à des prestations fournies à la société SPL-Xdemat mais non encore facturées ou payées au 31/12/2017.

Les autres dépenses 2017 restent stables par rapport à 2016 hormis :

- l'achat de certificats électroniques compte tenu des commandes faites par les actionnaires (achat compensé par le prix de revente versé à la société par les actionnaires).
- les frais d'insertion dans des journaux d'annonces légales compte tenu des deux appels d'offres lancés par la société en 2017 pour l'attribution d'un nouvel accord-cadre de certificats électroniques, le précédent contrat ayant atteint son montant maximum,
- les frais de réception, qui ont fortement diminué, aucune manifestation d'envergure n'ayant été en 2017 organisée pour présenter la société et ses nouveaux outils,
- l'achat de gadgets à l'effigie de la société en vue de sa promotion auprès de nouvelles collectivités mais également des actionnaires,
- l'augmentation des besoins en hébergement compte tenu du volume des données à stocker,
- la diminution des salaires et traitements, la société n'ayant signé en 2017 aucun contrat avec de jeunes développeurs (Contrat de professionnalisation ou CDD),
- Une diminution de la dotation aux amortissements sur immobilisation, les outils développés en 2012 étant à présent amortis sur 5 ans (2012 à 2016).

Les nouvelles dépenses de 2016 à savoir celle de la location d'un bureau et d'équipements au sein de l'Hôtel du Département de l'Aube, pour le siège social de la société, et celle relative au remboursement au Département de l'Aube, des déplacements du Directeur général avec un véhicule de la collectivité, ont été reconduites en 2017 avec pour la deuxième dépense, une diminution par rapport à 2016 compte tenu d'un nombre de déplacement moins important.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 49 169 € de la manière suivante :

ORIGINE

– Résultat bénéficiaire de l'exercice : 49 169 €.

AFFECTATION

– Au poste « autres réserves » : 49 169 € (soit un poste porté à 73 221 €).

Nous vous précisons en effet que la Loi impose à notre type de société, au fur et à mesure de ses résultats, de transférer jusqu'à une somme égale à 10 % du montant de son capital social, sur le poste « réserve légale » mais que sur ce poste, a déjà été affecté au cours des dernières années, le montant maximum légal soit 19 899 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUEES

Nous vous précisons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateurs n'arrive à expiration. Par contre, après six exercices, les mandats des commissaires aux comptes arrivent à expiration à l'occasion de la présente assemblée statuant sur les comptes 2017 et nous vous proposons de les renouveler.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration